

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2026-356  
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET**

**Marché 2025-45 – Mission de collecte et traitement documentaire sur la mémoire du  
risque inondation sur le bassin de l’Ander  
Notification**

**Le Président de Saint-Flour Communauté,**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** le Code de la Commande Publique et notamment son article L.2123-1 ;
- Vu** la délibération du conseil communautaire n°2026-127 en date du 12 mai 2026 portant délégation d’une partie des attributions de l’organe délibérant au Président ;
- Vu** la décision n°2026-037 en date du 26 janvier 2026 déclarant infructueuse pour absence de candidatures et d’offres la consultation n°02025-45-1 ;
- Vu** la consultation des entreprises n°2025-45-2, sous la forme d’une procédure adaptée, réalisée via la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) du 11 février 2026 au 11 mars 2026 ;
- Vu** les offres des entreprises soumissionnaires ;
- Vu** l’avis favorable de la commission des marchés en procédure adaptée en date du 23/06/2026 ;

**DÉCIDE**

**Article 1 :** D’approuver et de signer concernant le marché de services pour la collecte et le traitement documentaire sur la mémoire du risque inondation sur le bassin de l’Ander avec Mme PASCAL CHAPPOT, pour un montant de 14 200,00 € HT (tranche ferme) et de 700 € HT (tranche optionnelle) soit un total de 14 900,00 € HT ;

**Article 2 :** Dit que les crédits sont inscrits au budget général 2026 ;

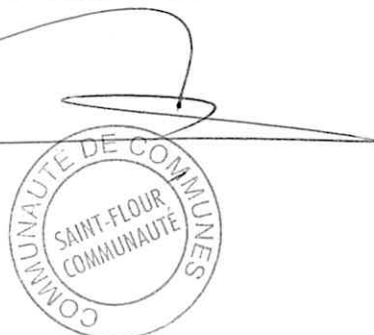
**Article 3 :** Qu’ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

**Article 4 :** De dire que tout recours contentieux à l’encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l’application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Saint-Flour, le 24 juin 2026,

Le Président,

Philippe DELORT



**Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.**

**Transmise en Préfecture le 02 JUIL. 2026**

**Publiée** sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le 02 JUIL. 2026**

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20260624-DEC2026-356-AU  
Date de télétransmission : 02/07/2026  
Date de réception préfecture : 02/07/2026

### Devis détaillé

Intitulé des différentes phases et missions	Temps de travail réparti sur une durée totale de la mission de 24 mois	Tarification (précision « FD inclus » si frais de déplacement)
<b>A. TRANCHE FERME :</b>		
a. Réunion de lancement du projet avec les différents partenaires (EPTB du Lot, Archives municipales de Saint-Flour, PAH et service Culture et Patrimoine de Saint-Flour Communauté, Action culturelle CD15, Archives départementales du Cantal (ADC), élus des communes de Saint-Flour, Andelat, Saint-Georges et Roffiac [et autres communes du bassin versant de l'Ander ?])	½ journée (préparation + réunion)	<b>220€</b> (FD inclus)
b. Reconnaissance de terrain avec un.e technicien.ne de Saint-Flour Communauté	1 journée	<b>360€</b> (FD inclus)
c. <u>Phase 1</u> : Collecte documentaire (recherche et indexation) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données générales sur l'Ander et son bassin versant (28 communes)</li> <li>- Usages de la rivière et de ses eaux au fil du temps</li> <li>- Crues historiques (1868 ; 1943 = Plus Hautes Eaux Connues) et autres crues notamment en 2003</li> <li>- Construction de la digue de la Vigière (1946) dans la ville basse de Saint-Flour, autres aménagements ?</li> <li>- Voirie et génie civil liés la rivière (construction de ponts, ...)</li> <li>- Construction de la voie ferrée (problématiques liées à l'Ander)</li> <li>- Implantation et spécificités du bâti en bordure de rivière</li> <li>- Le Plan Prévention Risque Inondation (PPRI) = 4 communes (Andelat, Roffiac, Saint-Flour et Saint-Georges)</li> </ul> Sources à explorer : PPRI, INA, Archives municipales de Saint-Flour, fonds du Musée de la Haute-Auvergne, ADC, base en ligne de la BNF (= Gallica), photothèques, bibliographie connue (5 parutions), articles de presse (base en ligne Lectura +), revues de génie civil, Service de l'Inventaire, Service Régional de l'Archéologie, ...	13 journées dont :  -5 avec déplacement  -8 à domicile et en ligne	5 x 360€ = <b>1800€</b> (FD inclus)  8 x 300€ = <b>2400€</b>
d. Réunion et validation de la phase de recherche documentaire	½ journée (préparation + réunion)	<b>220€</b> (FD inclus)
e. <u>Phase 2</u> : collecte orale		

Accusé de réception en préfecture  
 015-200066660-20260624-DEC2026-356-AU  
 Date de télétransmission : 02/07/2026  
 Date de réception préfecture : 02/07/2026

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche de témoins (en partenariat avec les acteurs locaux) : médias (presse, radio, affichage), réseaux sociaux, publications municipales, ...</li> <li>- Rédaction des questionnaires d'enquête et des autorisations à faire signer aux témoins</li> <li>- Prêt de matériel pour les enregistrements (auprès des Archives municipales de SF ou des Archives dép. du Cantal)</li> <li>- Mise en place d'un calendrier des interviews</li> <li>- Interviews des témoins (enregistrement des témoignages oraux, portrait photographique des témoins ?) à domicile ou dans les locaux de Saint-Flour Co ? 5 à 6 témoins ayant connu les crues sont déjà identifiés. Une dizaine en tout ?</li> <li>Collecte et indexation des documents ou objets des témoins liés aux crues de l'Ander</li> <li>- Rédaction de fiches de synthèse avec repères chronothématiques et indexation de noms de lieux, personnes, thématiques pour faciliter un archivage ultérieur.</li> </ul>	<p>½ journée</p> <p>½ journée</p> <p>½ journée</p> <p>½ journée x 10 témoins</p> <p>1 journée x 10 témoins</p>	<p><b>160€</b></p> <p><b>160€</b></p> <p><b>160€</b></p> <p>10 x 220€ (FD inclus) = <b>2200€</b></p> <p>10 x 300€ = <b>3000€</b></p>
f.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion intermédiaire en milieu de collecte orale</li> <li>- Réunion de fin de collecte orale pour validation</li> </ul>	En visio ? 2 x 1h30 = ½ journée	<b>160€</b>
g.	<u>Phase 3</u> : compilation des différentes sources écrites et orales issues de la collecte et rédaction de la synthèse finale.	10 journées	10 x 300€ = <b>3000€</b>
h.	- Restitution de la collecte documentaire et orale avec présentation du rapport de synthèse final pour validation.	1 journée (préparation + présentation)	<b>360€</b> (FD inclus)
	<b>Total tranche ferme</b>		<b>14 200€</b>
<b>B. TRANCHE OPTIONNELLE</b>			
	Réunion pour entériner le choix du type de valorisation et le calendrier	En visio ? 30 minutes	-
	Valorisation de ce travail auprès des habitants via : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une visite guidée classique (*VARIANTE* : visite théâtralisée) ou une conférence</li> </ul>	<p>½ journée de repérage</p> <p>1 journée de préparation</p> <p>1 prestation sur site</p>	<p><b>220€</b> (FD inclus)</p> <p><b>300€</b></p> <p><b>180€</b> (FD inclus)</p>
	<b>Total tranche optionnelle</b>		<b>700€</b>
<b>TOTAL TRANCHE FERME + TRANCHE OPTIONNELLE</b>			<b>14 900€</b>